

# Collectivités viables

Le bulletin d'information de Vivre en Ville

Volume 2, numéro 2, Mai 2003

## Sommaire

☉ Mot de la direction	2
☉ L'origine de Vivre en Ville	2
☉ Démocratie et participation publique	3, 4, 5
☉ Les jardins collectifs	6, 7
☉ Collectivités autochtones	8, 9
☉ Vieux-Québec versus Échangeur	10
☉ Activités de Vivre en Ville	11
☉ Présentation de Vivre en Ville	12



VIVRE EN VILLE  
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS  
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN  
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE



DÉMOCRATIE, PARTICIPATION PUBLIQUE ET COLLECTIVITÉS VIABLES

## Mot de la direction

### L'été est à nos portes ; devenons critique quant à la qualité de nos milieux de vie !

Avec l'été qui approche, il est temps que chaque citoyenne et citoyen soit vigilant quant à la qualité générale de son milieu de vie, le grand ménage du printemps oblige. Sauf que parfois, à regarder l'état de certains espaces dans les villes et villages du Québec, c'est à se demander quel facteur de tolérance peut bien nous pousser à ne plus réagir. Sans parler d'esthétisme, puisque tous les goûts sont, semble-t-il, dans la nature, il faut reconnaître que certains espaces souffrent de graves déficits d'aménagement pour assurer tantôt la sécurité des résidents, tantôt la qualité physique minimale des milieux de vie.

Il existe différentes façons de constater l'état des lieux de notre environnement, mais la meilleure reste simplement de prendre le temps, en marchant, de regarder autour de soi et de se questionner sur son milieu de vie immédiat. Il faut également porter attention aux relations que nous avons avec les autres secteurs autour de notre quartier et les divers lieux où se trouvent les services de proximité : commerces, écoles, centres de loisirs, espaces verts et de détente, bibliothèques, etc.

Prenez donc le temps de regarder votre quartier et votre ville avec l'œil critique de celle ou de celui cherchant à en améliorer la qualité de vie. Voici, pour inspirer votre analyse, diverses questions qui guideront votre parcours.



Une autoroute en parc linéaire à Portland, Oregon

Y-a-t-il au moins un trottoir dans ma rue ? Conduit-il au néant ? Est-il trop étroit et encore en bon état ? Ma rue est-elle plus large que longue ? Pourrions-nous y souhaiter un peu plus d'arbres, de végétaux ? Y-a-t-il plus de poteaux ou de fils que d'arbres ? Y-a-t-il des espaces vacants, des espaces inutilisés, des zones d'insécurité dans mon entourage ou le long de mes trajets réguliers ? Y-a-t-il un élément particulièrement intéressant qui pourrait être mis en valeur ? Une fois hors de ma voiture, ai-je l'impression que la circulation est beaucoup



Espace vert et transport en commun à Stockholm.

trop rapide ? Qu'il y a trop de bruit ? En fait, ai-je besoin de ma voiture pour faire quoi que ce soit dans mon quartier ? Dois-je consommer un litre d'essence pour aller chercher un litre de lait ? Avons-nous un service de transport collectif à proximité ? Est-ce clairement identifié ? Les installations de transport en commun sont-elles adéquates et propres ? Manque-t-il d'éclairage ciblé dans certains lieux ? Y-a-t-il des espaces que nous pourrions convertir en petits parcs, en lieux de détente ? Etc.

En fait, ces questions et bien d'autres de votre cru vous permettront d'avoir un regard plus critique sur l'environnement de votre milieu de vie. Par la suite, une fois les éléments à améliorer recensés, vous aurez accompli la première étape avant de passer aux solutions. Plusieurs intervenants peuvent alors vous aider : les élus municipaux de votre secteur, les instances de quartier et d'arrondissement, divers groupes impliqués dans votre milieu et même Vivre en Ville !

N'hésitez pas et allez-y car c'est ensemble que nous saurons améliorer la qualité de nos milieux de vie et surtout, la qualité de vie de nos villes et villages.



Jérôme Vaillancourt  
directeur général, VIVRE EN VILLE

## L'origine de Vivre en Ville

L'origine de Vivre en Ville remonte au début de février 1993. C'est à la veille des audiences publiques du *Groupe de travail sur Montréal et sa région (GTMR - Groupe Pichette)* qu'a émergé l'idée de former un groupe qui profiterait de cette tribune pour avancer des idées novatrices en matière d'urbanisme, de gestion métropolitaine, d'habitation, de transport, d'environnement, de fiscalité et de développement durable. Bien que l'idée ait séduit un premier groupe d'individus, ceux-ci choisirent d'offrir leurs services à l'Association générale étudiante en urbanisme (AGEUR) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour rédiger et présenter un mémoire au GTMR, en collaboration avec le président de l'association et après consultation de ses membres lors d'une assemblée spéciale tenue à cet effet. Ce choix fut motivé par l'impact plus important qu'aurait un document présenté par une association reconnue, forte de 450 membres, plutôt que par une dizaine de membres individuels. L'accueil réservé par les membres du Groupe Pichette au mémoire *Le grand Montréal : vous y croyez ?* fut chaleureux et valut de cordiales félicitations à ses auteurs.

Les réflexions quant à la nécessité de créer un groupe de défense des droits véhiculant certains idéaux entourant le développement urbain viable et ses composantes furent reprises par la suite lors de rencontres informelles. Le nom de Vivre en Ville fut suggéré pour la première fois lors de ces rencontres. Cependant, les participants, préférant travailler avec les organisations existantes en environnement et en transport afin de véhiculer plus efficacement le concept de développement urbain viable, reportèrent la mise sur pied formelle d'un nouvel organisme.

En 1994, certains membres proposèrent d'élaborer des documents sur des thèmes qui constituent des plates-formes et des outils de promotion pour le développement urbain viable. Les premières publications éditées par Vivre en Ville apparaissent : *Le rôle écologique des arbres, des espaces verts et des forêts en milieu urbain* (1994) et *Problèmes environnementaux urbains dans les pays développés, le cas du Québec : des voies pour un développement urbain viable* (1995).

En avril 1995 se tient la première assemblée générale visant à donner une existence juridique au nouvel organisme et à établir des orientations à son action. Deux visions sont alors proposées : certains membres veulent faire de l'organisme un groupe essentiellement axé sur la défense des droits et sur les revendications prônant le développement urbain viable ; d'autres souhaitent que l'organisme

suite à la page 9

## Présentement à l'affiche : Le plan directeur du quartier Saint-Sauveur

### Générique :

Québec, 2003-2004, version originale avec sous-titres. Le Conseil de quartier Saint-Sauveur (réalisateur) est le mandataire officiel de la Ville de Québec (productrice) pour les démarches de consultation des résidents, commerçants et industries du quartier (acteurs et actrices « oscarisés »). Dès la première étape de l'élaboration du plan directeur, le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (directeur artistique) s'est aussi proposé pour effectuer le travail de terrain. Le CCCQSS a par la suite cogné à la porte de Vivre en Ville (équipe technique), qui avait obtenu un rôle dans d'autres démarches citoyennes (Trois-Rivières, Shawinigan) menant à la mise en oeuvre du concept de collectivité viable. Vivre en Ville a accepté d'alimenter leur réflexion et de leur fournir un support matériel pour ainsi promouvoir l'avancement de la démocratie locale à Québec (grand prix du public).

### Synopsis :

Pour les gens du quartier Saint-Sauveur, à Québec, le printemps 2003 marque le commencement d'un processus démocratique de planification de l'espace collectif. Différents protagonistes feront de leur mieux pour planifier l'avenir du quartier Saint-Sauveur avec les outils d'aménagement et la réglementation dont ils disposent. Ils auront aussi à surmonter les obstacles économiques, environnementaux et sociaux qui se présenteront en cours de route.

### Extrait :

Dans la première scène, les protagonistes vont peindre le portrait général du quartier d'après leurs connaissances. Ils discuteront entre autres des limites du quartier, de sa population, de la forme urbaine et du milieu bâti, de l'utilisation du sol, du zonage et de l'historique du quartier. Ils auront à se prononcer sur la circulation, les espaces verts, l'activité commerciale, les loisirs et le patrimoine du quartier Saint-Sauveur. Enfin, ils devront dresser un bilan des acquis et des enjeux du quartier. Vivre en Ville a travaillé sur le questionnaire adapté au quartier et sur des affiches intégrant des éléments visuels pertinents à l'aménagement du territoire. Ces outils seront utilisés par le CCCQSS pour animer des rencontres de discussion et serviront à recueillir l'avis des principaux intéressés par le plan directeur.

### Notes :

L'été dernier, le CCCQSS souhaitait déjà commencer à sensibiliser les gens de Saint-Sauveur à l'élaboration prochaine du plan directeur.



Pour cela, il avait choisi d'utiliser le théâtre de rue pour présenter des sketches itinérants, portant sur les enjeux du quartier, pendant l'événement Fiers-Monde du 31 août 2002. À cette occasion, Vivre en Ville avait réalisé l'enregistrement visuel de cette initiative et dégagé une nouvelle piste de réflexion sur la pratique de la consultation publique. C'est ainsi qu'après avoir analysé les images prises, force a été de constater que le processus d'élaboration du plan directeur de quartier rencontrerait possiblement certaines difficultés dues, entre autres, au manque d'explications fournies aux citoyens en matière d'aménagement stratégique du territoire et de développement durable. C'est pourquoi Vivre en Ville continuera probablement à offrir ses services comme source d'information privilégiée sur les bonnes pratiques de démocratie locale et de développement urbain durable.

Cette production étant un véritable *work in progress*, plusieurs scènes prévues seront composées ultérieurement. Par exemple : la deuxième scène, dans laquelle seront adoptés des orientations et des objectifs ; la troisième, où l'on définira un plan d'action ainsi qu'un plan concept ; la quatrième, celle du nouveau cadre réglementaire pour le zonage et l'urbanisme ; et enfin la dernière scène, où l'on assistera au suivi et à la mise en oeuvre du plan d'action. Mais quelles seront les priorités du Plan directeur du quartier Saint-Sauveur ? Comment s'intégrera-t-il dans l'aménagement global de la nouvelle ville ? Comment sera utilisée l'enveloppe budgétaire de 900 000 \$ pour trois ans ? Quel sera son potentiel de durabilité ? C'est ce que vous saurez peut-être à la fin ...



### Aussi à l'affiche en 2003 :

*Une culture de démocratie participative citoyenne pour le développement stratégique, intégré et durable de la ville de Québec*, Mémoire déposé par Vivre en Ville dans le cadre des audiences publiques portant sur le projet de politique sur la consultation publique de la Ville de Québec, février 2003.

Integrated Approaches to Participatory Development :

[http://www.iapad.org/about\\_participation.htm](http://www.iapad.org/about_participation.htm)

Participation Toolkit : <http://www.toolkitparticipation.com>

Policy Link Equitable Development Toolkit: <http://www.policylink.org>

Ville de Québec (Vie démocratique) :

[http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/conseil\\_quartier.shtml](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/conseil_quartier.shtml)

**Ianik Wright-Larin**

Chercheuse analyste, culture et citoyenneté, VIVRE EN VILLE

## Les démarches de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières et du quartier Saint-Marc/Christ-Roi de Shawinigan.

### Trois-Rivières

Suite à des enquêtes dans les quartiers Sainte-Cécile, Saint-François-d'Assise et Notre-Dame, ECOF, une corporation de développement économique communautaire initiait, en septembre 2000, une démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières. Mobilisant des acteurs issus des milieux institutionnels, communautaires, publics, pastoraux et syndicaux ainsi que des citoyens, un premier portrait fut élaboré afin de définir une vision commune pour l'avenir de ces trois quartiers et de Saint-Philippe. Plusieurs propositions purent être présentées à la population lors d'une consultation populaire en mars 2001 et ainsi conduire à l'élaboration d'un plan d'action.

De nombreuses actions ont ainsi été conduites depuis pour sa mise en œuvre, comme la Grande fête de l'entraide, de la formation et de l'emploi qui a réuni, en septembre 2002, 3 300 personnes venues rencontrer 51 exposants. Près de 350 emplois y étaient affichés et pour certains ce fut l'occasion de s'inscrire au placement en ligne d'Emploi-Québec, à des formations générales ou professionnelles ou encore à des activités d'organismes communautaires.



#### Contact :

Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières  
991, rue Champflour, #106  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Z8  
Tél. (819) 371-9393  
Fax. (819) 371-2837  
Courriel: [revitalisation.quartiers@ecof.qc.ca](mailto:revitalisation.quartiers@ecof.qc.ca)  
Site : [www.ecof.qc.ca/revitalisation/troisrivieres/accueil/accueil.htm](http://www.ecof.qc.ca/revitalisation/troisrivieres/accueil/accueil.htm)

### Plan d'action pour la revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières :

#### Logement

Soutien au projet de coopérative ou d'un OBNL en habitation.

#### Réflexion sur un programme de rénovation pour les premiers quartiers.

Création d'une fiducie communautaire foncière pour favoriser l'accès à la propriété.  
Augmentation de la visibilité et de la connaissance par la population du programme d'efficacité énergétique.

#### Culture

#### Réalisation de trois projets de murales dans l'année.

Organisation d'un concours de sculpture sur glace dans le cadre du festival de Saint-Philippe.  
Organisation d'ateliers culturels dans les quartiers.

#### Développement économique

#### Café-buanderie Internet.

Service de coursiers.  
Projet de développement d'un site à caractère économique dans les quartiers.  
Rencontre avec des entrepreneurs des quartiers.  
Prix au gala *Mérite aux entreprises* des premiers quartiers.

#### Emploi

#### Fête de l'entraide, de la formation et de l'emploi. Information sur les ressources d'aide à l'emploi dans le bulletin.

Projet sur les compétences et expériences des personnes des quartiers.

#### Formation

**Formation participation et leadership 1 et 2.**  
Visite organisée de lieux de formation en janvier 2003.  
Formation sur le jardinage.

#### Environnement

**Réalisation de jardins communautaires.**  
Réalisation d'un parc dans le quartier Notre-Dame.  
Distribution de plants d'arbres et de fleurs.  
Atelier de fabrication de boîtes à fleurs.

### Participation citoyenne

**Consultation publique sur le projet l'Émerillon et la revitalisation du centre-ville.**  
**Rencontres des comités de quartiers.**  
**Comité bulletin.**  
**Système d'appels.**

### Réseaux

**Services d'échanges locaux.**  
**Site Web pour les quartiers.**  
**Collaboration au projet Internet dans les maisons.**  
**Bulletin de quartiers.**

### Sécurité

**Campagne intensive de recrutement à la surveillance de quartier.**  
Travail sur l'éclairage des rues.  
Analyse/diagnostic de la sécurité dans les quartiers.  
Faire une opération de burinage pour les quartiers Saint-François, Notre-Dame et Saint-Philippe.  
Réaliser cinq ateliers pour les enfants sur la prévention de la criminalité et de la violence.

### Solidarité

Groupe d'achat collectif.  
Fête du printemps.  
**Participation à Québec en forme.**  
Explorer l'idée d'un gymnase social.  
Vérifier la possibilité d'une structure pour les jeunes.  
Projet de guichet d'information dans Saint-Philippe.

### Portraits

Faire le relevé du nombre de logements sociaux dans les premiers quartiers.  
Remettre à jour nos statistiques (recensement).  
Évaluation de la présence des artistes dans les quartiers.

### Vie associative et démocratique

**Évolution.**  
**Représentation.**  
Réflexion.  
**Financement.**  
Comité de coordination.  
Assemblée de quartier.

(en gras : des sous-thèmes les plus actifs en 2002-2003)

## Shawinigan

Initié pour sa part en janvier 2001, la démarche *Mes actions, Mon avenir, Mon quartier* du quartier Saint-Marc/Christ-Roi de Shawinigan compte elle aussi plusieurs temps forts, comme l'enquête conscientisante menée à l'hiver 2001 qui a permis de rejoindre résidents, résidentes, gens d'affaires, propriétaires d'immeubles à logements locatifs et organismes oeuvrant dans le quartier Saint-Marc/Christ-Roi et la grande rencontre *Action Quartier* de novembre 2002, qui a conduit à la création d'un comité de quartier ayant pour mandat la mise en œuvre du plan d'action de la démarche.



### Plan d'action 2003-2006 pour la revitalisation du quartier Saint-Marc/Christ-Roi :

#### Cadre bâti

Établissement de critères d'identification pour les bâtiments présentant un haut risque de danger.

**Mise sur pied d'un comité pour explorer des nouveaux moyens de rénovation des bâtiments.**

**Élaboration d'un projet de logements sociaux à partir de logements existants.**

(en gras : les sous-thèmes constituant les priorités pour 2003)

#### Aménagement du territoire

Projet de réparation des rues et des trottoirs du quartier.

**Projet de prolongement de la piste cyclable.**

Campagne de sensibilisation sur la propreté dans le quartier.

**Projet de murales décoratives et de bannières commerciales.**

#### Vie économique

Mise sur pied d'un comité mixte pour élaborer un programme de stages en milieu de travail adapté aux besoins des gens du quartier.

Campagne d'information sur le décrochage scolaire et ses conséquences.

Mise sur pied des ateliers de support aux parents pour le cheminement scolaire.

**Définition des besoins et des stratégies commerciales pour le quartier.**

**Mise en valeur du marché public comme pôle de développement commercial du quartier.**

#### Vie de quartier

Mise sur pied d'un comité mixte de réflexion sur la santé mentale.

**Organisation de fêtes de quartier.**

Projet de partage de talents.

Diffusion d'un calendrier des activités du quartier.

Organisation d'une activité pour promouvoir les programmes de sécurité communautaire existants et choisir un ou des projets à mettre sur pied dans le quartier.

Création d'un bottin de quartier comprenant commerçants et ressources publiques.

Campagne d'information sur les ressources publiques et communautaires existantes.

**Participation au processus de consultation pour des projets de localisation de services publics dans le quartier.**

#### Stanislas Kétefers

Analyste-chercheur,  
Habitats et milieux de vie, espaces verts  
VIVRE EN VILLE

#### Contact :

Mes actions, Mon avenir, Mon quartier  
2428, ave Saint-Marc, app. 1  
Shawinigan (Québec) G9N 2J7  
Tél. (819) 539-9464, Fax. (819) 539-5296

#### Ressources :

Laboratoire en Loisir et vie communautaire : documents consultables du programme d'évaluation des trois projets en approches intégrées et durables de développement urbain et rural de Shawinigan, de Trois-Rivières et de la MRC de l'Érable.

Le journal du quartier *Mes actions, Mon avenir, Mon quartier*, Volume 1, numéro 5.

## GESTION PAR BASSIN VERSANT :

### Vivre en Ville s'implique au Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles

Avec l'arrivée de la Politique nationale de l'eau, la gestion par bassin versant a créé un réel engouement au Québec. Si depuis quelques années on observe une volonté locale pour la gestion par bassin versant, de plus en plus de citoyens et d'organisations se regroupent et la gestion par bassin versant prend forme sur de nombreux plans et cours d'eau. La région de Québec n'y échappe. En effet, depuis près d'un an déjà, le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles travaille à implanter un mode de gestion par bassin versant pour la rivière Saint-Charles.

Issu d'une démarche menée par le Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale, le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles s'efforce à regrouper les intervenants du milieu et à concilier les usages dans le but de favoriser la préservation et la valorisation de la rivière Saint-Charles et de ses affluents. Les interventions sur la rivière qui étaient, jusqu'à tout récemment, caractérisées par une approche sectorielle, tendent maintenant vers un mode de gestion intégrée. De même, le rôle du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles est également de s'assurer d'une juste représentativité entre les usagers, les citoyens et le secteur municipal dans la démarche de gestion par bassin versant.

En tant qu'acteur environnemental important dans la région de Québec, Vivre en Ville s'est impliqué dès le début dans la formation du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, tant par le prêt d'une ressource humaine que par son implication au sein du conseil d'administration. La gestion écologique du ruissellement urbain, la gestion intégrée par bassin versant et la protection des rives et du littoral sont en effet au cœur des préoccupations de Vivre en Ville. Nous sommes par ailleurs convaincus de l'importance de l'implication de tous les acteurs et intervenants dans la gestion de la ressource eau et que les gestes posés localement auront des effets hautement significatifs pour une meilleure gestion de l'eau au Québec.

Après plusieurs mois de structuration, le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles a procédé à son Assemblée de fondation le 2 mai dernier et à cette occasion, Vivre en Ville a réitéré sa volonté et son engagement à poursuivre le travail amorcé. Ainsi, nous espérons faire cheminer les principes qui nous sont chers et contribuer, à la préservation de l'eau et de l'environnement pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

#### Caroline Brodeur

chargée de projets, VIVRE EN VILLE  
Coordonnatrice du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles

# LES JARDINS COLLECTIFS :

## Un lieu d'apprentissage et de solidarité

Vivre en Ville, le Regroupement québécois pour le développement urbain rural et villageois viable, en partenariat avec l'organisme Moisson Québec, travaille actuellement à la mise sur pied d'un projet qui vise à favoriser la création de jardins collectifs sur le territoire de la Capitale Nationale. Situations d'abord les jardins collectifs par rapport à notre réalité québécoise.

Les jardins communautaires permettent simplement à des citoyens de jardiner en ville et chacun cultive sur son propre lot, principalement à titre de loisir. Les jardins collectifs, quant à eux, constituent une pratique alternative où tous les participants cultivent ensemble le même lot de terre. On leur attribue souvent une vocation sociale car on y effectue un travail d'animation, d'éducation populaire et de formation en culture maraîchère écologique. Ils peuvent répondre à différents besoins des organismes et des groupes de citoyens.

Sur le plan social, le jardinage collectif offre la possibilité aux personnes, groupes et collectivités de développer leurs capacités individuelles et/ou collectives, à établir et à planifier concrètement leur propre sécurité alimentaire. Le jardinage collectif, comme les cuisines collectives et les groupes d'achats, est un des moyens dits « alternatifs », c'est-à-dire qu'il donne la chance aux individus de devenir des acteurs importants dans leur communauté. Il favorise l'adoption de pratiques sociales leur permettant de résoudre en partie les problèmes d'approvisionnement, d'éliminer l'aide alimentaire à

long terme et d'aider les personnes à retrouver leur autonomie. Du point de vue environnemental, le jardin collectif offre la possibilité de se réappropriier des espaces vacants en milieu urbain par et pour les citoyens. Il permet le développement d'une plus grande conscience environnementale, notamment par une meilleure gestion des matières résiduelles par le compostage des résidus de jardins et par la tenue d'ateliers horticoles basés sur les méthodes de culture et de lutte biologiques. Il est entendu que, jusqu'à maintenant, les jardins collectifs n'ont pas obtenu de certification selon les normes établies en agriculture biologique. Par contre, cela reste un grand pas dans cette direction puisque les bonnes pratiques écologiques y sont enseignées, selon les méthodes d'agriculture biologique. Les jardins collectifs biologiques offrent aux familles qui en bénéficient de manger sainement et à peu de frais. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux avantages et bénéfices que l'on peut en retirer.

L'agriculture urbaine bien gérée et bénéficiant d'un soutien approprié promet aux villes et aux grandes métropoles de l'avenir une meilleure viabilité sur le plan écologique. Elle fait naître l'espoir de repeindre en vert les paysages stériles et inhumains des agglomérations tout en contribuant à une plus grande prise de contrôle des individus et des collectivités sur leur propre développement.

### Portrait du jardinage collectif au Québec

Dans la région de la Capitale Nationale, environ sept groupes pratiquent le jardinage collectif. Depuis plus de dix ans, l'organisme Moisson Québec travaille à mettre en place des services d'aide alimentaire alternatifs, c'est-à-dire des services dans lesquels les personnes s'impliquent pour répondre à leurs propres besoins. L'organisme a réalisé un jardin collectif dans l'arrondissement de Charlesbourg à l'été 2001. Dans le cadre d'un programme de Développement ressources humaines Canada, un groupe de dix jeunes a participé à ce projet commun enrichissant. Tout au long du projet, les participants ont bénéficié d'un encadrement soutenu et une partie des récoltes leur était offerte. Moisson Québec avait également pour objectif de promouvoir et d'aider les organismes qui désiraient développer des jardins collectifs avec leurs clientèles. À la suite du projet, l'organisme a pu redistribuer les surplus de la production à la population socioéconomiquement défavorisée des régions de Québec et de la Rive-Sud. Un guide a par ailleurs été rédigé par les participants à l'intention des organismes désirant démarrer d'autres jardins

collectifs. Sur les huit jeunes ayant terminé le projet, sept sont de retour aux études ou sur le marché du travail. Le projet qu'ils ont mené à terme a eu des répercussions positives sur leur vie.

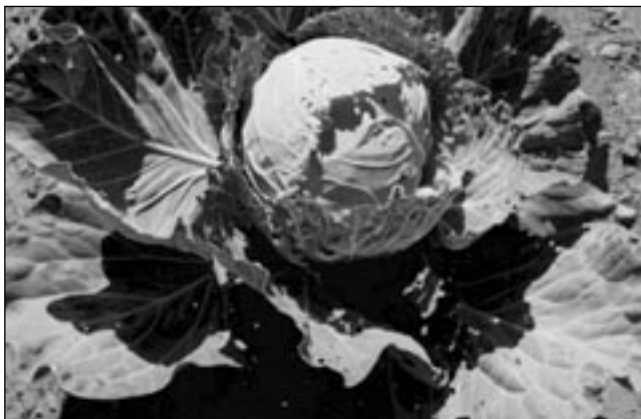
La deuxième année des jardins collectifs a eu lieu à l'été 2002 avec des jeunes participants admissibles à un programme d'insertion d'Emploi Québec. Un second jardin collectif, Les Ateliers à la terre, est actuellement un plateau d'insertion au travail et un lieu de sensibilisation à l'écologie pour les jeunes de 16 à 30 ans. En plus du travail de la terre, ils ont une formation en agriculture écologique sous forme d'ateliers, de conférences, de sorties et de consultations avec différents experts. Lorsque vient le temps des récoltes, les gens peuvent se procurer de bons légumes frais sans produits chimiques. Le travail fait à la main relève toute la saveur et la qualité des aliments produits.

Voilà de bons exemples de prise en charge collective et du désir d'améliorer son environnement et la qualité de vie de son milieu.

Ailleurs au Québec, on peut observer une volonté grandissante de la population et des organismes puisque le nombre de jardins collectifs augmente chaque année, surtout dans la grande région de Montréal. Ensemble en zone verte, un projet de jardinage collectif biologique à Longueuil et à Saint-Hubert mis sur pied par l'ASEED (Équiterre) en 1997-1998, offrait un programme de formation en agriculture biologique pour 12 jeunes de 18 à 24 ans. Les jardins collectifs des Bois-Francis, orientés vers le concept d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), ont donné une formation théorique et pratique en horticulture biologique à dix jeunes sans emploi et ayant abandonné leurs études. Pendant l'hiver, les responsables du projet ont réalisé une série d'émissions de télévision portant sur le jardinage biologique avec la télé communautaire. L'organisme Éco-Initiatives est un autre groupe environnemental voué au développement de l'agriculture urbaine et de la sécurité alimentaire dans la communauté de Notre-Dame-de-Grâce et de la ville de Montréal. Le premier jardin créé, le jardin Cantaloup, rend hommage au patrimoine local. Les gens qui y travaillent sont des bénévoles recrutés dans les organismes communautaires de Notre-Dame-de-Grâce. Ils se rencontrent une à deux fois par semaine pour se distribuer les tâches et les récoltes. Les journées de travail sont encadrées par une animatrice qui leur enseigne la culture biologique. L'organisme a d'ailleurs contribué à la mise sur pied d'un peu plus de vingt jardins collectifs dans la région de Montréal. Ce sont des exemples déterminants de l'utilisation de jardinage collectif comme moyen d'intervention sociale.



Enfin, dans la région du Bas Saint-Laurent, Action Travail Rimouski – Neigette, un organisme d'aide à la réinsertion à l'emploi, utilise le jardinage collectif pour une quatrième année consécutive. Le projet appelé Les maraîchers du cœur vise à développer chez les participants un sentiment d'accomplissement, de fierté et de solidarité. Le fruit des récoltes est offert à l'organisme Moisson Rimouski qui le redistribue aux plus démunis.



## Le projet Jardiville : Jardinons la solidarité

Vivre en Ville, en partenariat avec l'organisme Moisson Québec, élabore actuellement le projet: Jardiville, jardinons la solidarité qui vise à vivre un jardin collectif biologique d'insertion et à supporter des organismes dans l'implantation des jardins collectifs à vocation sociale sur les territoires de la Ville de Québec et de la Rivière-Sud. Par le biais d'ateliers de formation portant notamment sur les étapes du démarrage du projet de jardinage collectif et sur les fondements de base en culture biologique, Vivre en Ville désire encadrer, informer et diriger adéquatement les organismes dans la totalité des démarches de réalisation du projet. Moisson Québec a déjà réalisé une expérience de jardinage collectif qui a conduit à la production d'un guide de démarrage. Cependant, nous croyons qu'un support concret, « sur le terrain », demeure important voire essentiel. Les étapes de mise en place d'un jardin collectif nécessitent un encadrement soutenu et un suivi dès le début de la mise en place du jardin.

Déjà quelques organismes se sont montrés intéressés à développer un jardin collectif avec les membres de leur organisme ou à participer aux ateliers et aux activités en lien avec la culture maraîchère biologique. Cette expérience demeure une solution saine et peu coûteuse pour chaque participant. Les légumes produits iront en partie aux participants et aux bénévoles qui contribueront à la réalisation du jardin d'insertion, tandis que les surplus seront redistribués aux

personnes socioéconomiquement défavorisées par le biais des organismes accrédités par Moisson Québec. Le jardin permet également la réappropriation d'un îlot de verdure dans la trame urbaine en réutilisant un espace vacant dans la ville et lutte contre l'étalement urbain en améliorant la qualité de vie des citoyens. Le fait de promouvoir l'agriculture urbaine bien gérée ne peut qu'être bénéfique pour la société à tout point de vue.

## Les jardins collectifs en devenir

Nous connaissons très peu les autres régions sur le territoire québécois qui utilisent le jardinage collectif comme outil de développement social. Il est donc impératif de réunir les intervenants et les organismes dans le but d'échanger et de regrouper l'information, permettant ainsi de se donner des moyens pour sensibiliser les dirigeants des villes et des gouvernements. Nous devons tous nous pencher sur notre propre réalité socioéconomique dans le but d'intervenir et de répondre aux besoins immédiats de la population. La création d'un réseau ou d'une association de jardins collectifs à l'échelle québécoise offrirait l'occasion de développer un lien de solidarité et d'échange entre les différents groupes. Ensemble, nous pourrions définir les objectifs et les enjeux du développement de jardins collectifs au Québec sur les plans environnementaux, sociaux et économiques.

Nous sommes intéressés à connaître vos expériences de jardinage collectif. Vous pouvez nous contacter en tout temps par courriel à l'adresse suivante [manonfortin@vivreenville.org](mailto:manonfortin@vivreenville.org).

### Manon Fortin

Chargée de projets, VIVRE EN VILLE



## Lancement du projet pilote Vélo-Ville



Le 4 juin prochain, lors de la Journée de l'air pur, Vivre en Ville, le Ministère des Transports du Québec (MTQ) et ses partenaires lancent le projet-pilote Vélo-Ville, un concept novateur de vélos en libre-service offert au personnel du MTQ dans le cadre du programme-employeur. Complément du transport en commun et de la marche, le vélo est un mode de transport très efficace en milieu urbain.

Sur présentation d'une carte d'identité avec photo et d'une preuve de travail, les membres du personnel du MTQ pourront emprunter l'un des 10 vélos mis à leur disposition du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 pour leurs déplacements dans le cadre de leur travail ainsi que pour des promenades-santé pendant la pause du midi.

# Le développement durable des collectivités autochtones

*Dans cet article, nous voulons montrer en quoi la protection et la mise en valeur du patrimoine autochtone peuvent bénéficier au développement durable de la collectivité québécoise et en quoi il est utile d'élaborer des projets d'aménagement du territoire québécois fondés sur des ententes de partenariat équitables avec les autochtones.*

## Une relation basée sur une vision moderniste du développement

Dès l'arrivée des premiers colons en Amérique, les décisions concernant l'exploitation des ressources naturelles ont été imposées aux autochtones. Ces derniers ont eu beau essayer de tirer profit de la situation, ils ne sont jamais parvenus à demeurer les égaux, que ce soit économiquement ou politiquement, des colonisateurs pressés d'imposer leur domination. Pour les autochtones, la mise en réserves et la migration vers les villes n'a pas été une évolution ou un aboutissement du point de vue de leur culture, mais une perte progressive de l'accès au territoire et un rétrécissement de leurs horizons. C'est la conséquence directe des décisions d'aménagement prises par la société « blanche » selon sa propre vision du développement. Un moment de l'histoire du Québec permet cependant d'expliquer plus précisément le développement intensif des dernières années, soit la période de la Révolution tranquille, débutant dans les années 1960 avec le gouvernement libéral de Jean Lesage.

## Les arguments de la croissance économique

À cette époque, le Québec en entier vivait de profonds bouleversements, entrait rapidement dans le modernisme et se préoccupait de plus en plus de son avenir en tant que peuple. La création de projets de mise en valeur des ressources naturelles, particulièrement les mines, le pétrole, la forêt et l'eau, faisait partie du grand projet de société des Québécois. Les territoires privés avaient été rapatriés et nationalisés pour en assurer la conservation et en faire profiter d'abord la population québécoise. C'est en premier lieu pour se protéger du Canada anglais et des États-Unis que le peuple québécois, par les actions de son gouvernement et de ses industries, s'est mis à exploiter au maximum les ressources des terres traditionnelles des autochtones afin de dynamiser son économie et de s'enrichir par l'exportation. Cette période coïncide aussi avec l'accélération de l'étalement urbain sauvage, la mise en place du règne de l'automobile et une formidable avancée technologique, tous grandement responsables de la surconsommation des ressources, des déséquilibres économiques et de l'épuisement planétaire.

Un projet gigantesque est alors mis en place à la Baie James, qui devait faire affluer l'hydroélectricité et l'argent vers les villes et les villages du sud. Pendant cette période, on ne s'inquiétait pas des populations, somme toute peu connues, qui y habitaient. L'opinion générale ne percevait pas le tort que les grands projets centralisés de développement pouvaient causer aux régions éloignées et surtout aux autochtones. On croyait que de négliger de développer ce territoire revenait à en gaspiller la valeur économique. Le potentiel des ressources en eau semblait infini et la production d'hydroélectricité devenait une solution à tous les problèmes. Mais nous savons désormais, grâce au concept de développement durable, que les ressources naturelles n'ont jamais été infinies et le potentiel d'exploitation humaine doit avoir ses limites.

Pour éviter, dès le départ, tout ennui juridique avec les Inuits et les Cris qui vivaient dans la région convoitée, on a tenté de s'emparer des terres des autochtones de manière définitive. On a donc organisé la signature d'une convention qui déposséderait définitivement ces autochtones de l'accès aux terres tout en les dédommageant collectivement et individuellement par des sommes monétaires. Une clause de cette Convention de la Baie James, telle que prévue en 1973, annule les droits et titres fonciers de toute nation autochtone signant une convention avec le gouvernement, alors que ces droits et titres ne sont même pas encore reconnus par la loi.

Les années 1980 et 1990 ont été riches en projets d'exploitations des ressources du territoire. En fait, on continue toujours à construire et à passer des ententes ponctuelles qui ont pour conséquence l'appauvrissement culturel et environnemental. Dans cette course contre la montre de la surconsommation, ceux qui ont de grands moyens ont une grande avance. En fait le contexte social, économique et politique actuel est aujourd'hui encore plus pesant : l'électricité produite au Québec est dirigée de plus en plus vers le marché extérieur, d'où les profits fulgurants réalisés par Hydro-Québec avec ses exportations aux marchés étatsuniens. Le sol, l'eau et l'air sont largement exploités et les terres traditionnelles de chasse des autochtones font maintenant partie de l'économie globalisée qui ne tient pas encore compte des réalités locales.

À titre d'exemple, depuis les années 1980, on justifie l'usage militaire du territoire traditionnel des Innus par des intérêts internationaux. L'OTAN utilise ce « vaste territoire inoccupé » pour faire des exercices de vol supersonique et de tir à basse altitude sous des prétextes d'instabilité et d'accroissement de la violence à l'échelle mondiale ! Pourtant, les négociations actuelles avec les peuples Innus pour en arriver à une



Village d'Oujé-Bougoumou.

© Vivre en Ville

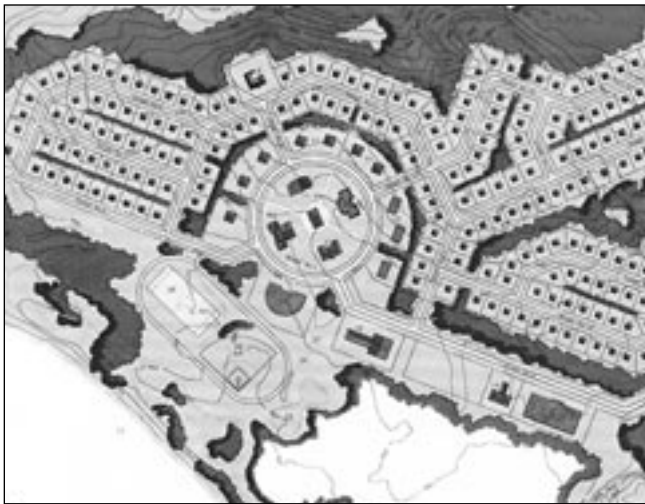
« approche commune » pour l'aménagement du territoire québécois essaient aujourd'hui de montrer qu'une autre façon de faire est possible.

## Le legs aux générations futures

Les conséquences de la Convention de la Baie James pour les peuples autochtones du Québec ont été infiniment plus importantes pour eux qu'ils ne pouvaient s'en douter. Aujourd'hui, les dommages causés par les grands projets tels que les réservoirs et les barrages, les mines, l'exploitation forestière, l'utilisation à des fins commerciales, militaires ou autres du territoire ont des conséquences souvent plus graves et plus profondes pour les autochtones que pour les autres populations. Les impacts cumulatifs de ces projets, qui s'établissent sur des sites sacrés ou utilitaires ayant servis à de nombreuses générations, sont nombreux et destructeurs. Ces impacts sont d'ailleurs perceptibles à très long terme puisque chaque projet d'envergure implanté sur le territoire réduit d'autant l'intérêt ou la possibilité de le revendiquer pour les générations futures. Par ailleurs, si l'on considère le problème à l'échelle globale, c'est aussi une perte patrimoniale et environnementale considérable pour l'ensemble de l'humanité.

Le développement durable, tel que défini dans les principes de la déclaration de Rio, signifie l'utilisation des ressources sans compromettre les besoins des générations futures et ce concept s'applique de plus en plus à la conservation du patrimoine. On peut définir le patrimoine comme l'ensemble des biens d'ordre culturel appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre. Le patrimoine est une ressource limitée, principal témoin de l'histoire et de l'identité d'une collectivité. Or, si les richesses patrimoniales sont de plus en plus menacées de destruction par les activités économiques, la dégradation progressive du patrimoine entraîne aussi la détérioration du potentiel de développement de la collectivité.

Préserver et mettre le patrimoine collectif en valeur permet donc la transmission aux générations suivantes et contribue à développer l'identité et le sentiment d'appartenance à la collectivité. C'est dans cette optique qu'a été fondé Oujé-Bougoumou, un village cri devenu un modèle international de développement durable.



Plan du village.

## L'aménagement d'une collectivité viable crie : l'exemple d'Oujé-Bougoumou

En langue crie, Oujé-Bougoumou signifie « endroit où les gens se rencontrent ». Pour une petite communauté crie d'environ 750 habitants, située à 26 km au Nord de Chapais, dans la province de Québec, c'est aussi le nom de leur nouveau village. L'histoire de la communauté d'Oujé-Bougoumou est celle de nombreux autres groupes d'autochtones sur la terre qui ont subi la ségrégation, l'acculturation et la pauvreté. Aujourd'hui, grâce à la persévérance des membres de cette communauté, Oujé-Bougoumou est devenu un modèle mondial de développement durable.

Après avoir enfin conclu une entente avec les gouvernements provinciaux et fédéraux pour le financement de la réinstallation durable de la communauté, les gens d'Oujé-Bougoumou ont fait appel à un architecte, Douglas Cardinal, sensible à l'intégration de la culture autochtone aux plans d'architecture et d'aménagement. La communauté a été consultée, principalement les aînés pour la prise en compte du patrimoine, et les jeunes pour l'intégration du dynamisme culturel cri, et les priorités soulevées ont ainsi pu être incorporées lors de la construction du nouveau village. Avec son plan d'aménagement circulaire et connecté, et ses institutions disposées, au centre, autour d'une place de rassemblement, le village veut symboliser l'effort de guérison et d'entraide exprimée par la communauté lors du processus de planification.

La fondation d'Oujé-Bougoumou marque aussi la fin de plusieurs dizaines d'années d'exils, la communauté déménageant sept fois, au gré des besoins des entreprises d'exploitation des richesses naturelles de leur territoire ancestral. La communauté d'Oujé-Bougoumou a particulièrement souffert lorsque les Blancs ont bâti sur leur territoire des barrages hydroélectriques. C'est pourquoi ils ont choisi pour leur nouveau village un système de chauffage qui préserve de manière durable leur environnement et leur indépendance. Les habitations et les autres bâtiments communautaires sont connectés à un système alternatif et économique de production d'énergie à partir des déchets de bois récupérés auprès des scieries de la région et qui alimente tout le village en chauffage et en eau chaude, aussi appelé le *district heating*. Enfin, la planification intégrée a permis de prévoir, en même temps que l'aménagement du village, différentes mesures pour améliorer l'accès à la propriété et à l'emploi pour ses résidents.

Oujé-Bougoumou est reconnu internationalement pour ces efforts originaux en matière de développement durable. L'amélioration à long terme de la qualité de vie de cette communauté autochtone, ses efforts pour protéger sa culture et son environnement, malgré l'exploitation croissante de son territoire traditionnel au service de l'économie nationale et internationale et l'expression de son identité propre à travers sa vitrine Internet, témoignent des efforts accomplis en ce sens. C'est d'ailleurs à Oujé-Bougoumou que l'on prévoit d'établir le *James Bay Cree Cultural Institute* qui visera à promouvoir la langue et la culture crie et qui facilitera leur transmission d'une génération à l'autre.

Le village a été primé et reconnu comme meilleure pratique par différents organismes de l'ONU, dont le prix GLOBAL CITIZEN en 1995, par la Société Canadienne d'hypothèque et de logement, et a été invité à participer à l'Exposition universelle de l'an 2000, tenue à Hanovre en Allemagne.

### Ianik Wright-Larin

Chercheuse analyste, culture et citoyenneté, VIVRE EN VILLE

*suite de la page 2*

offre des services aux organismes à buts non lucratifs, aux municipalités ou aux groupes de citoyens, un peu à l'exemple des groupes de ressources techniques (GRT), mais élargi à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'environnement. Les participants de cette assemblée générale optent finalement pour un mélange des deux missions. Cependant, le nom de Vivre en Ville n'est conservé que pour désigner les études et publications réalisées par les membres (entre autres un document présenté aux audiences sur la fiscalité), alors que l'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement est constitué légalement dans le but d'obtenir et de réaliser, comme son nom l'indique, des mandats et/ou des contrats en aménagement du territoire ou en urbanisme. C'est toutefois sous cette seconde dénomination qu'est présenté le mémoire lors de la consultation publique sur l'énergie au Québec à l'été 1995.

À l'automne 1995, les membres souhaitent que l'Atelier intervienne auprès de la Ville de Québec de façon à être consulté sur les critères d'application des nouveaux programmes de subventions pour la revitalisation urbaine des quartiers centraux qui venaient d'être annoncés par le ministre des Affaires municipales de l'époque, monsieur Guy Chevrette. Certains s'opposent à toute forme de pression auprès de l'administration municipale de la capitale pour ne pas nuire à la négociation d'un mandat entre l'Atelier et la Ville de Québec au même moment. Une assemblée générale spéciale est convoquée. L'organisme se scinde alors en deux entités, chacune avec une mission bien distincte. L'Atelier conserve sa mission de service de conseil alors que Vivre en Ville ; Le regroupement urbain viable devient un groupe de réflexion et d'influence et peut dès lors intervenir auprès de la ville de Québec. Les membres des deux organismes demeurent cependant en très bons termes, multipliant les échanges et s'organisant en vue de partager un local voisin de la Confédération des coopératives d'habitation du Québec (CQCH) et du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ). L'incorporation de Vivre en Ville (sous sa désignation actuelle, c'est-à-dire Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable) est complétée à l'été 1996.

### Alexandre Turgeon

président, VIVRE EN VILLE

# Vieux-Québec vs Échangeur : Une démonstration par l'absurde qui tient la route...

## Problématique

Cette idée nous trottait dans la tête depuis longtemps. Pour plusieurs, cet exercice peut sembler absurde : c'est vouloir comparer des pommes avec des oranges, le pâté chinois au caviar (quoique nous préférons le pâté chinois...), la machine à l'être humain, bref, comparer l'incomparable. Pour d'autres (dont nous sommes), il s'agit d'un petit exercice fort éclairant qui permet de comparer deux « territoires », leur utilité, leur empreinte écologique et le style de vie s'y rattachant.

Nous avons donc réalisé notre phantasme. Nous avons fait l'exercice de comparer le Vieux-Québec (Haute-Ville) avec l'échangeur des Galeries de la Capitale (l'important carrefour Autoroute de la Capitale-Autoroute du Vallon, pour les suites du texte : l'Échangeur). Comme vous allez le constater, les résultats sont surprenants.



L'Échangeur tient dans le Vieux-Québec

## Méthodologie

Deux photos aériennes à la même échelle (1:15 000) ont été superposées à l'aide du logiciel Firework4.

Même si nous avons, comme beaucoup de chercheurs sérieux d'ailleurs, l'intuition des résultats probables de notre hypothèse de travail, qu'elle ne fut pas notre surprise de constater que le Vieux-Québec tenait dans l'Échangeur. C'est donc sur cette base hautement scientifique que nous nous avons effectué notre comparaison.

## Démonstration

Le Vieux-Québec (Haute-Ville) compte plus de 3 000 habitants. La vie sociale, culturelle et économique est soutenue par un bon mélange de fonctions résidentielles, commerciales, de services et de loisirs. On y retrouve de nombreux commerces, des boutiques, des restaurants, des petits cafés sympathiques, quelques bars, deux bibliothèques, des espaces verts, un théâtre pour enfants, un hôtel de ville, un conservatoire d'art dramatique, etc. De plus, le patrimoine architectural est bien conservé et valorisé, ce qui permet aux marcheurs et aux badauds de faire des promenades agréables et, surtout, d'amener à l'intérieur des murs des milliers de touristes. En effet, environ 2 millions de touristes par année visitent le « Vieux » lors de leur escapade dans la Vieille capitale.

On ne retrouve aucun commerce, ni boutique, ni restaurant, ni petit café sympathique, ni bar, ni bibliothèque, ni théâtre, ni conservatoire d'art dramatique, ni etc. dans l'Échangeur. De plus, mis à part l'ouvrage d'art que représente le viaduc, le patrimoine architectural est bien pauvre à cet endroit. Il s'agit également d'un milieu hostile aux piétons et aux cyclistes, composé de près de 100 % d'infrastructure, ce qui rend toute activité touristique pratiquement impossible, mise à part la perte de touristes. En effet, environ 25 touristes par années se perdent dans ce secteur, à la recherche de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, du Village Huron ou du boulevard Hamel.

Dans le Vieux-Québec, même si les déplacements des résidents se font majoritairement en automobile (50 %), il n'en demeure pas moins que les déplacements non motorisés (32 %) et en transport en commun (15 %) sont très élevés si on les compare au reste de la région, ce qui peut s'expliquer par la bonne mixité des fonctions et par une densité qui crée un milieu de vie propice à la non-utilisation de l'automobile. De même, les personnes qui se rendent dans ce secteur le font dans une grande proportion en transport en commun (20 %) et en transport non motorisé (16 %).

Le taux de motorisation du Vieux-Québec est inférieur à la moyenne régionale. En effet, avec environ 300 voitures par 1 000 personnes, il s'agit d'une proportion relativement faible si on la compare avec l'ensemble de la grande Ville de Québec, la moyenne régionale étant d'environ 650 automobiles par 1 000 habitants. De plus, le pourcentage de logis sans auto est le plus élevé de la région, avec 55,4 %.

Pour sa part, près de 100 % des gens qui partent ou qui se rendent à l'Échangeur sont en automobile. En moyenne, près de 100 000 véhicules par jour empruntent l'Échangeur, ou l'une des deux autoroutes se croisant à cette hauteur.

En termes d'espaces vacants, là encore, l'écart est grand : une fraction infime pour le Vieux-Québec, pour près des deux tiers pour l'Échangeur. Cette constatation accentue la disparité entre les facteurs

qui ont façonné ces deux espaces. À l'origine du Vieux-Québec, des conceptions traditionnelles importées, une intégration à un environnement biophysique local et la marche comme principal mode de déplacement, supplantées par des vitesses et des flux de circulation et le savoir-faire d'une ingénierie routière pour l'Échangeur.

Ces deux territoires témoignent de styles de vie dont les incidences en termes de consommation permettent de donner vie au fameux « un litre d'essence pour une pinte de lait ». Le Vieux-Québec offre dans un rayon de 500 mètres des épiceries ravitaillées par des camions dont le trajet moyen serait de 10 kilomètres. Y faire ses achats conduit à des sacs d'une moyenne de 10 kilogrammes. L'Échangeur permet d'accéder à un centre d'achat pour des trajets aller-retour de l'ordre de 10 kilomètres et des achats d'une trentaine de kilogrammes.

Si l'on dresse ainsi un bilan énergétique, faire ses courses à pied plusieurs fois par semaine dans le Vieux-Québec entraîne une consommation de 4,5 kilogrammes/équivalent pétrole, des rejets de 14,5 kilogrammes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et 600 grammes de polluants atmosphériques. Faire ses achats hebdomadaires en périphérie en empruntant l'Échangeur équivaut à une consommation de 350 kilogrammes/équivalent pétrole, des rejets de 920 kilogrammes de CO<sub>2</sub> et 130 kilogrammes de polluants atmosphériques, sans parler de pollutions sonore, lumineuse et des incidences sur la santé.

Ainsi, un style de vie « Vieux-Québec » aurait une consommation d'espace 100 fois moins importante que celle d'un style de vie « Échangeur ».

## Conclusions : Le Vieux-Québec ou l'Échangeur, un choix de société

Même si l'Échangeur est intrinsèquement pratique, il n'en demeure pas moins que le Vieux-Québec possède tous les atouts sociaux, environnementaux et économiques pour une ville et que son aménagement présente des qualités qui devraient être reconnues dans le développement de toutes les agglomérations. Qu'on le veuille ou non, chaque infrastructure posée crée une dépendance, une nécessité, et plébiscite un style de vie plutôt qu'un autre.

### Stanislas Kételeurs

Analyste-chercheur,  
Habitats et milieux de vie, espaces verts  
VIVRE EN VILLE

### Pascal Laliberté

Chargé de projets  
Accessibilité, mobilité et transports viables,  
VIVRE EN VILLE

### Sources

Plan de transport de l'agglomération de la Capitale nationale du Québec, 2000.  
Enquête OD 1996.  
Office du Tourisme et des Congrès de Québec.  
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (France).

# Activités de Vivre en Ville, passées et à venir

## ■ 2003

**Automne-Hiver 2003 :** Vivre en Ville continuera à s'impliquer dans le dossier de l'élaboration du plan directeur de Quartier Saint-Sauveur, notamment en soutenant les activités d'animation du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

**Hiver et printemps, les mardis matin :** Vivre en Ville, toujours en onde à CKRL avec des sujets d'actualité et la vulgarisation des concepts liés au développement de collectivités viables. Notez que nous prenons une pause pour la saison estivale.

**3 février :** Participation à la Commission parlementaire sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto par le gouvernement du Québec. Vivre en Ville a déposé un mémoire intitulé : *Pour une stratégie intégrée, cohérente et concertée de réduction des émissions de gaz à effet de serre.*

**13 février :** Participation aux audiences publiques sur le projet de politique sur la consultation publique de la Ville de Québec. Dépôt d'un mémoire intitulé : *Une culture de démocratie participative citoyenne pour le développement stratégique, intégré et durable de la Ville de Québec.*

**13 février :** Participation au Colloque Planification *La planification en transport des personnes et des marchandises: nouveaux cadres, nouveaux enjeux?*, organisé par l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR).

**26 février :** Conférence d'Enrique Peñalosa, ancien maire de Bogotá, au Musée de la Civilisation. Plus de 100 personnes étaient présentes à cette conférence. De plus, Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville, était conférencier invité en première partie.

**Printemps :** Mise à jour du nouveau site Internet de Vivre en Ville. On y trouvera toute l'information sur nos activités, de la documentation, et l'invitation à passer à l'action avec l'équipe de Vivre en Ville. On proposera entre autres aux internautes de devenir membres, d'organiser une conférence ou de se procurer la Trousse éducative *Vers des collectivités viables.*

**Printemps :** Élaboration et mise en œuvre de la stratégie visant à bloquer le projet de prolongement de l'autoroute du Vallon et à sensibiliser la population sur les impacts d'une nouvelle autoroute sur le développement durable de la région.

**12 mars :** Rencontre avec les élèves de M. Claude Villeneuve, professeur au DESS en Éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi. Une partie de l'équipe de Vivre en Ville a présenté quelques éléments et des applications concrètes du développement durable dans la planification des collectivités et dans l'exercice de la profession d'éco-conseiller.

**1-2 avril :** Présentation de Vivre en Ville dans le cadre du colloque *Croître sans exclure* organisé par le Regroupement des artères principales et des centres-villes du Québec.

**8-9 avril :** Kiosque au Cégep Lévis-Lauzon dans le cadre de la Semaine thématique des sciences sociales qui portait cette année sur le thème de la consommation responsable.

**2 mai :** Conférence sur les changements climatiques et le transport à l'École secondaire de Neufchâtel. Plus de 200 élèves ont assisté, tout au long de la journée, à cette petite conférence.

**2 mai :** Participation à la consultation publique sur le projet de moratoire sur les commerces à grande surface. Dépôt d'un mémoire intitulé : *Pour une gestion intégrée et durable de l'activité commerciale de l'agglomération de Québec.*

**4-5-6 mai :** Participation au colloque international sur la gestion de la demande en transport *Des idées en mouvement*, organisé par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et l'Association for Commuter Transportation (ACT).

**Mai :** Participation, à Vancouver, à une rencontre de travail initiée par Smart Growth BC en la collaboration avec Vivre en Ville, afin de mettre sur pied un réseau canadien regroupant l'ensemble des organismes qui font la promotion du développement durable des villes. Participation à la rencontre du réseau étatsunien similaire (Growth Management Leadership Alliance).

**12 mai :** Participation au *Forum 2003 sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto*, organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) et le Groupe de recherche en macroécologie (GRAME).

**16 mai :** Lancement du reportage vidéo sur le tramway de Strasbourg, produit par Vivre en Ville en collaboration avec le CRUTEC.

**4 juin :** Journée de l'Air pur. Kiosque de Vivre en Ville aux bureaux d'Environnement Canada à Sainte-Foy. Lancement officiel du projet pilote Vélo-Ville.

**11 juin :** Vivre en Ville offrira une formation théorique et pratique d'une journée sur les Agendas locaux 21 à Trois-Rivières. Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, voir la publicité ci-contre.

## LES AGENDAS LOCAUX 21 :

### de la théorie à la pratique pour l'application du développement durable dans nos collectivités

Formation d'une journée offerte par l'équipe de Vivre en Ville, le Regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable

Formation s'adressant aux citoyens impliqués, aux élus locaux et aux professionnels de la pratique privée et publique.

#### Trois-Rivières

**Le 11 juin 2003  
de 9h00 à 16h30**

**Université du Québec à Trois-Rivières  
Pavillon Ringuet, salle 3096  
30 \$ par personne**

Pour plus de renseignements et s'inscrire à la formation, contacter Vivre en Ville par téléphone au 418-522-0011 ou au 1-888-622-0011 ou par courriel à [info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org)

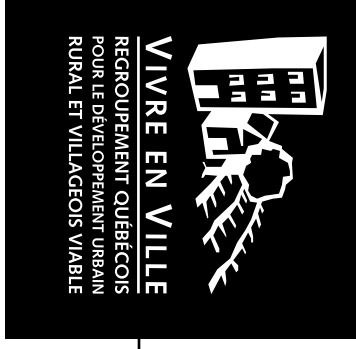
Vivre en Ville a à son actif l'organisation de trois importants congrès. Le Colloque international *Vers des collectivités viables*, qui s'est tenu en novembre 1999, a réuni près de sept cents personnes. Soixante-cinq conférenciers de plusieurs pays à travers le monde sont venus y présenter de nombreux exemples novateurs en matière de développement urbain durable. Ce colloque a été suivi de deux forums régionaux portant sur le même thème, l'un tenu à Québec, également en novembre 1999, et l'autre, nommé *Des villes habitables pour tous*, tenu à Montréal en mai 2000. Ces trois événements ont contribué à éveiller la conscience des intervenants municipaux et à stimuler la communauté sur la nécessité de revoir nos modes de transport et nos pratiques de planification et d'aménagement du territoire des agglomérations. ✪

urbain, etc.

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique des citoyen(ne)s. Ainsi, Vivre en Ville travaille principalement à la mise en œuvre du développement durable des agglomérations par l'intégration des réseaux et des modes de transport en commun et alternatifs, l'efficacité énergétique, la mixité des personnes et des fonctions, la protection et la revitalisation du patrimoine bâti et naturel, l'accroissement de la présence des végétaux et des espaces verts en milieu

## Présentation de Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe à l'émergence d'une vision nouvelle du développement des agglomérations québécoises centrée sur les collectivités viables.



# Le bulletin d'information de Vivre en Ville



Ce bulletin a été reprographié sur du papier Bond de couleur crème fait de 30 % de fibres post-consommation.

**Vous avez des commentaires, des questions concernant notre organisme ou nos différents projets? N'hésitez pas à nous contacter! Nous nous ferons un plaisir de vous répondre!**

Quatre voies de communication s'offrent à vous :

Pour les traditionnels,  
le bon vieux courrier postal :

Vivre en Ville  
1085 de Salaberry, bureau 313  
Québec (Québec), G1R 2V7

Pour ceux préférant  
les contacts humains,  
le téléphone :

(418) 522-0011

Pour les branchés, le courriel  
[info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org)

Pour les curieux, l'Internet !  
[www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)



## FORMULAIRE D'ADHÉSION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE OU RENOUELLER MA COTISATION  
COMME MEMBRE DE :

**VIVRE EN VILLE, LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR  
LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE**

- COTISATION / Individuel
- 10 \$/AN  
 30 \$/4 ANS
- COTISATION / Organisme affilié
- 20 \$/AN  
 60 \$/4 ANS

PRIÈRE DE LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :  
**VIVRE EN VILLE**

1085, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 313, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2V7  
TÉLÉPHONE: (418) 522-0011 | TÉLÉCOPIEUR: (418) 522-7555  
COURRIEL: [info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org)

PRÉNOM / NOM \_\_\_\_\_

ORGANISME \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

PROVINCE / PAYS \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ COURRIEL \_\_\_\_\_

**MODE DE PAIEMENT**

Par chèque Veuillez libeller votre chèque à : *Vivre en ville*

Master Card

NOM DU DÉTENTEUR DE LA CARTE \_\_\_\_\_ MONTANT \_\_\_\_\_

N° CARTE \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_